

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le dispositif de sécurité de la Mairie d'Orléans renforcé : ne baissons pas la garde !

À quelques jours des vacances de printemps et avec le retour des beaux jours, la Mairie d'Orléans renforce son dispositif visant à faire respecter les règles de confinement à Orléans. La totalité des effectifs de la Police Municipale et de la Police Municipale Intercommunale des Transports (PMIT) sont plus que jamais mobilisés pour y veiller. Ils seront appuyés dès ce jeudi 9 avril par un drone qui survolera la ville et par la présence, sur le terrain et dans les quartiers, d'agents de médiation.

Nous sommes actuellement à un tournant de la crise sanitaire que nous traversons. Après 3 semaines de confinement, l'arrivée des vacances de pâques et le retour des beaux jours, certains habitants sont tentés de relâcher la pression alors même que la situation sanitaire impose de reboucler de vigilance. La Mairie d'Orléans renforce donc son action pour s'assurer du strict respect des règles de confinement. C'est une priorité absolue et la Police Municipale d'Orléans et la PMIT y veillent, avec discernement mais fermeté.

Depuis le 26 mars dernier, de nombreuses infractions relatives au respect des règles de confinement ont été relevées :

- 1 000 contraventions effectuées par la Police Municipale
- 140 contraventions effectuées par la PMIT

Pour renforcer l'action des agents sur le terrain, Olivier Carré, Maire d'Orléans a pris la décision de compléter le dispositif actuel avec la mise en œuvre, dès ce jeudi 9 avril, de plusieurs mesures :

- Survol par un drone de certains quartiers de la ville où des risques de relâchement sont détectés. Cet outil, qui vient compléter les 222 caméras du dispositif de vidéo-protection de la Ville d'Orléans, vise à apporter une vision globale de la situation aux équipes en place sur le terrain en orientant l'action des patrouilles.
- Présence physique de 2 agents de médiation dans tous les quartiers d'Orléans (La Source, Argonne, Blossières, Saint Marceau) pour renforcer la pédagogie et réexpliquer les règles en vigueur en cette période de confinement.

La Mairie d'Orléans en appelle à la vigilance de tous en cette période si particulière. Les règles doivent être respectées par tous pour faire barrage au COVID-19.